

SUIVI TRIMESTRIEL DE LA CONJONCTURE RÉGIONALE  
FILIÈRE CONSTRUCTION



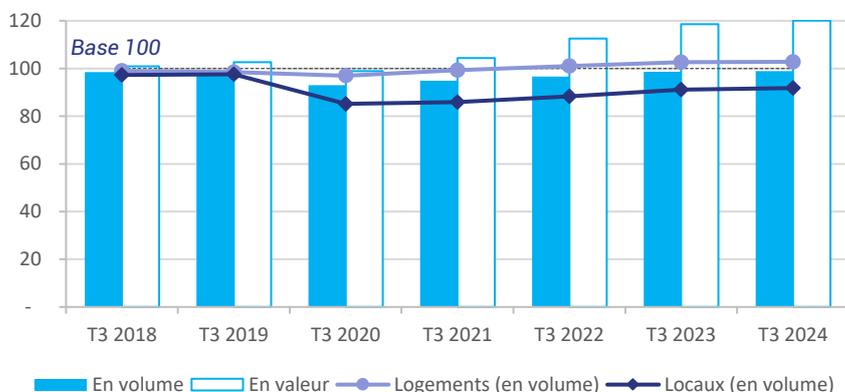
DÉCEMBRE 2024



## ➤ L'activité entretien-rénovation se tasse au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

Évolution de l'activité entretien-rénovation au troisième trimestre par rapport au troisième trimestre de l'année précédente (base 100 en 2017)

Unités : évolution par rapport à n-1 en base 100 à 2017

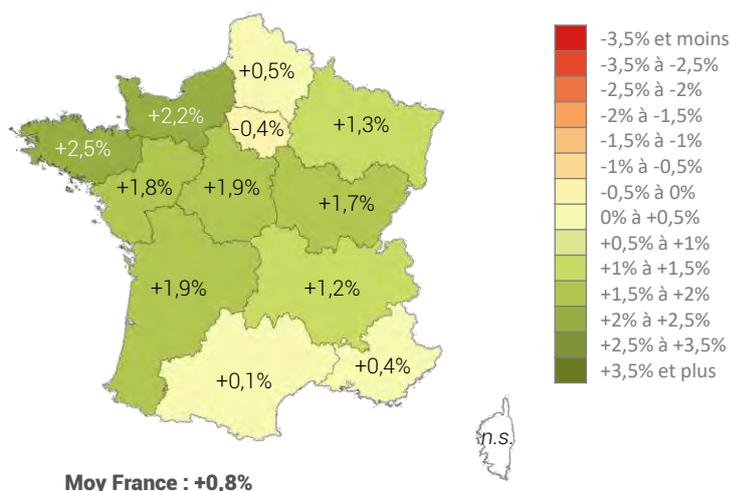


### +0,4%

de volume de travaux entretien-rénovation facturé par les entreprises du Bâtiment au T3 2024 par rapport au T3 2023

En volume de travaux, l'activité entretien-rénovation des bâtiments progresse de +0,4% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 dans la région (+1,2% en montant de facturation). Le ralentissement de l'activité se confirme, avec un taux d'évolution qui se maintient sous les +1% pour le deuxième trimestre consécutif, enchaînement inédit depuis les confinements Covid. On reste ainsi, en volume, au niveau d'activité d'avant-crise sanitaire.

Évolution par rapport au T3 2023 de l'activité entretien-rénovation (en volume de travaux facturés) enregistrée au T3 2024 dans chaque région de France métropolitaine



- La tendance trimestrielle est de +0,2% dans le segment résidentiel. Malgré une légère progression par rapport au trimestre précédent (enregistré à 0%), l'activité entretien-rénovation reste donc dégradée sur le marché résidentiel, mis de plus en plus en difficulté par le recul des transactions (elles-mêmes victimes collatérales de la crise du neuf). La progression de l'activité entretien-rénovation ralenti également sur le segment non-résidentiel, s'affichant à +0,8% ce trimestre après un deuxième trimestre orienté à +4,0%. Elle repasse ainsi sous les +1% pour la première fois depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.
- Comme depuis plusieurs trimestres désormais, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche une des dynamiques la moins élevée du pays avec l'Île-de-France (seule région à afficher un recul de l'activité ce trimestre\*), l'Occitanie et les Hauts-de-France.

\*La tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques dans la capitale à l'été 2024 a sûrement eu une incidence sur l'activité du trimestre dans cette région.

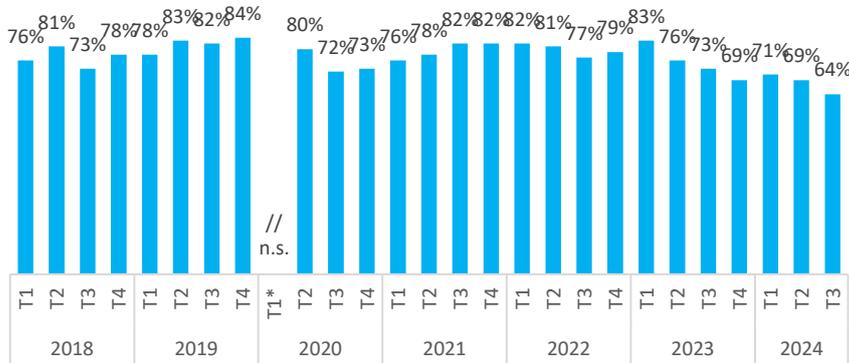
Source : réseau des CERC



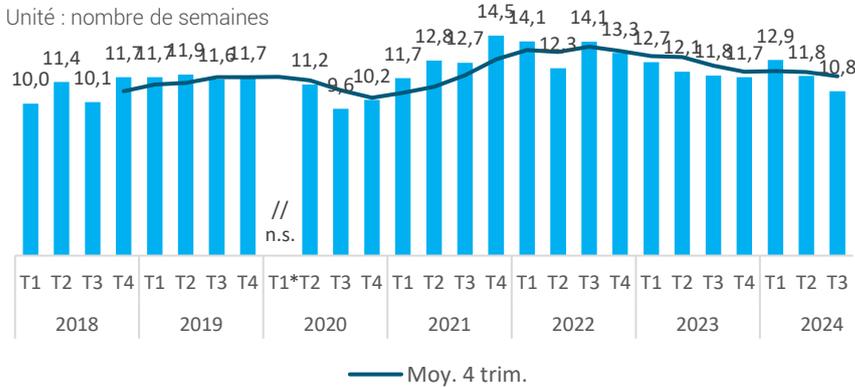


## ➤ Les professionnels du Bâtiment sont de plus en plus pessimistes

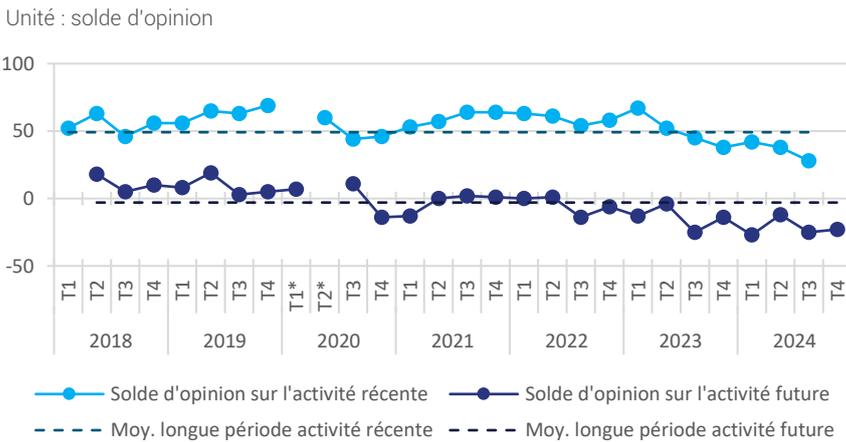
Pourcentage d'entreprises du Bâtiment jugeant leur activité en entretien-rénovation bonne ou très bonne en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Niveau trimestriel du carnet de commandes en entretien-rénovation des entreprises du Bâtiment



Solde d'opinion des entreprises du Bâtiment sur leur activité en entretien-rénovation



\*Les données pour les premier et deuxième trimestres 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

**64%**

des entreprises du Bâtiment jugent leur niveau d'activité en entretien-rénovation satisfaisant au T3 2024

L'appréciation des entreprises Bâtiment de la région sur leur situation économique actuelle se dégrade de plus en plus depuis le point haut du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (83% des entrepreneurs étaient satisfaits de leur activité à cette période) : elles sont en effet moins de 2 sur 3 à juger leur activité en entretien-rénovation bonne ou très bonne au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, en recul de -5 points par rapport au trimestre précédent et de -9 points en un an. C'est le plus bas niveau de satisfaction enregistré depuis le début du suivi en 2018. De fait, le solde d'opinion est le plus bas enregistré depuis 6 ans et se place 21 points sous son niveau de longue période.

- À noter que cette appréciation ne se mesure pas uniquement sur l'activité entretien-rénovation mais sur l'ensemble de l'activité Bâtiment, également plombée depuis plusieurs mois par la crise du logement neuf.

**10,8 semaines**

de carnet de commandes au T3 2024

Les carnets de commande en entretien-rénovation continuent de se réduire en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-1 semaine en un trimestre et une perte de près d'un mois depuis fin décembre 2021) et se rapprochent de leur point bas historique (hors confinements Covid).

**-23**

solde d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation en entretien-rénovation au T4 2024

En miroir à des prises de commandes en baisse et un niveau d'activité global morose, les entreprises du Bâtiment de la région restent pessimistes pour leur activité future : seules 14% d'entre elles envisagent une progression de leur montant de facturation d'entretien-rénovation dans les trois prochains mois (-2 points en un an et un score proche de son plus bas niveau historique) contre 37% qui anticipent une baisse (+7 points en un an à un niveau proche du record). Par conséquent, le solde d'opinion sur l'activité future se maintient largement en territoire négatif, tout proche de son plus bas niveau historique et se place 21 points en-dessous de sa moyenne longue période.

➤ Les dynamiques observées en Provence-Alpes-Côte d'Azur se retrouvent sur l'ensemble du pays, avec un niveau de satisfaction qui décline, une inquiétude qui grandit et un niveau de carnets de commande qui s'allège dans toutes les régions (hormis en Bretagne, où les indicateurs restent globalement bien orientés).

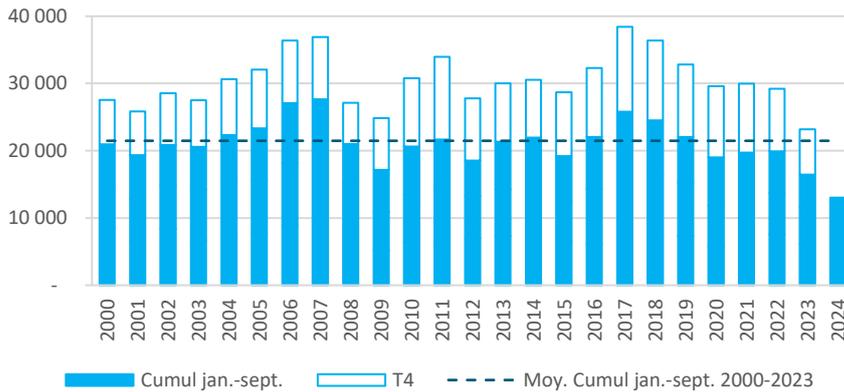




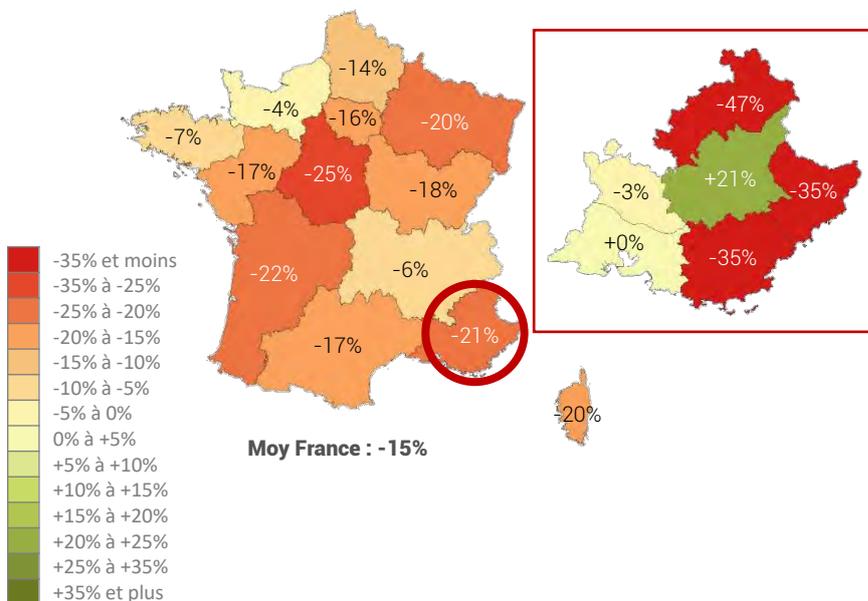
## ➤ Toujours pas de rebond pour la construction résidentielle neuve

Nombre de logements commencés	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Total logements commencés	4 410	-6,7% ▼	13 030	-20,7% ▼
Individuel pur	820	-28,3% ▼	2 920	-31,5% ▼
Individuel groupé	410	-16,6% ▼	1 360	-16,3% ▼
Collectif	3 190	+2,8% ▲	8 750	-17,0% ▼

Nombre de logements neufs mis en chantier chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



Évolution du nombre de logements neufs mis en chantier entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



**-21%**

de logements neufs mis en chantier entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

La dégringolade se poursuit dans la construction résidentielle neuve au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 avec un dixième trimestre consécutif de baisse des mises en chantiers en glissement annuel (-7% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023), laissant le bilan de l'année 2024 à -21% par rapport aux mêmes mois de l'année précédente (alors que l'année 2023 présentait déjà le plus mauvais bilan depuis le début du suivi statistique en 2000).

La décreue historique de la construction neuve entamée il y a près de deux ans semble donc se poursuivre dans la région. Les causes sont multiples d'après les professionnels (hausse des coûts de construction en raison du contexte géopolitique et de normes environnementales plus strictes, recul de la demande suite à la remontée des taux d'intérêts et la baisse du pouvoir d'achat des ménages, réduction progressive des dispositifs publics de soutien au logement) et entravent fortement un secteur qui représente un tiers du chiffre d'affaires Bâtiment régional.

- Cette baisse est surtout portée par le segment individuel pur, qui cède -32% de son volume de 2023 depuis le début de l'année et -28% sur le seul troisième trimestre. En revanche, une lueur d'espoir apparaît sur le segment collectif qui, s'il reste en baisse en vision de long-terme (-17% depuis le début de l'année), repasse dans le vert au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 (+3% d'appartements commencés par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023).
- La baisse des mises en chantier de logements neufs entre les 9 premiers mois de 2023 et la même période de 2024 est généralisée à l'ensemble du pays, avec plus ou moins d'intensité. À ce titre, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche une des plus fortes baisses du pays derrière Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, quand la Normandie semble au contraire la plus résiliente.
- Au sein de la région, le département des Alpes-de-Haute-Provence se démarque avec une hausse de +21% des mises en chantier entre la période janvier-septembre 2023 et la même période de 2024, notamment grâce au lancement de nombreux programmes collectifs. De même, la chute semble s'atténuer dans les Bouches-du-Rhône grâce à la progression des mises en chantier de logements collectifs (+10% au cumul depuis le début de l'année). En Vaucluse, le logement collectif a également nettement redémarré (+37% depuis le début de l'année) mais ne suffit pas à compenser la forte baisse du segment individuel pur. Dans les trois autres départements de la région, la dynamique reste très négative, y compris pour le logement collectif.

Source : SDES, Sit@del en date réelle estimée

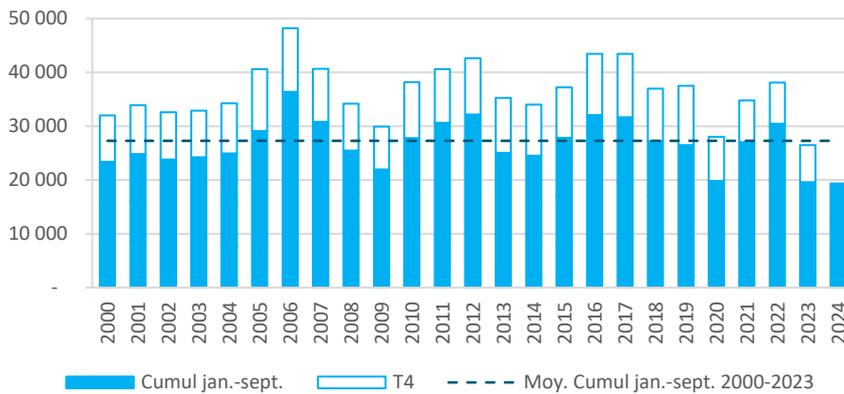




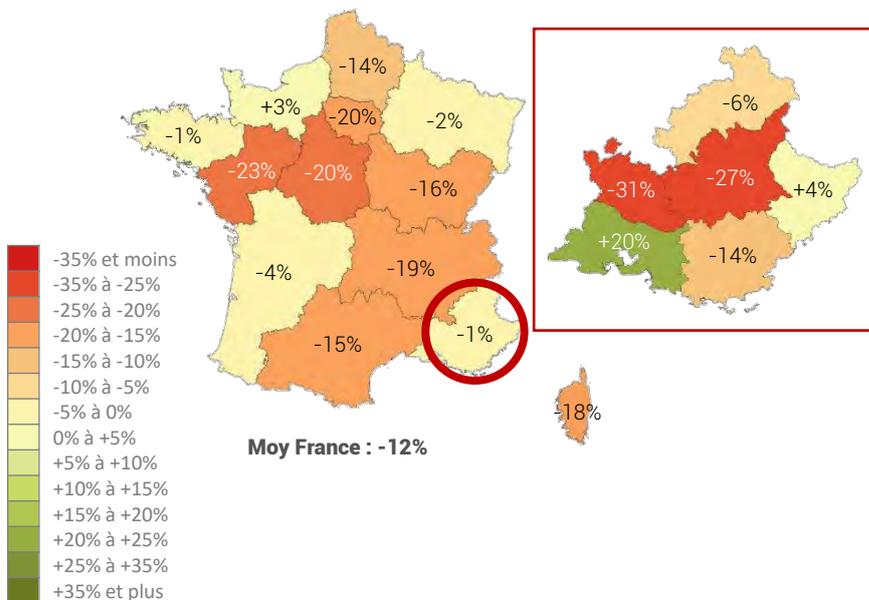
➤ Les délivrances de permis repartent à la hausse, notamment grâce au « débloquage » du segment collectif

Nombre de logements autorisés	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Total logements autorisés	7 060	+10,2% ▲	19 350	-1,3% ▼
Individuel pur	1 040	-20,7% ▼	3 340	-23,1% ▼
Individuel groupé	610	-5,2% ▼	2 100	+4,5% ▲
Collectif	5 410	+21,4% ▲	13 910	+5,0% ▲

Nombre de logements neufs autorisés chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



Évolution du nombre de logements neufs autorisés entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



-1%

de logements neufs autorisés entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Le point bas semble atteint dans la région pour la délivrance des permis résidentiels, ces derniers atterrissant en douceur (-4% de logements autorisés en glissement annuel sur les 4 derniers trimestres – à fin septembre 2024 – et -1% sur les 9 premiers mois de 2024). On observe même un net redémarrage au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, avec une hausse de +10% des autorisations de logements par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023, un retour en territoire positif inédit depuis 7 trimestres. Le climat dans la construction résidentielle neuve semble donc légèrement s'éclaircir en cet été 2024.

- Les autorisations continuent de reculer dans le logement individuel pur (-21% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023), pour un bilan depuis le début de l'année inférieur de -23% à celui de 2023 (qui était déjà une mauvaise année). En revanche, les délivrances de permis semblent redémarrer dans le logement individuel groupé (+5% depuis le début de l'année malgré un mauvais 3<sup>ème</sup> trimestre) et surtout dans le logement collectif (+21% de permis autorisés pour la construction de logements collectifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023, affichant un bilan depuis le début de l'année en hausse de +5% par rapport à l'année précédente).
- L'atterrissage des autorisations ne s'observe pas partout dans le pays. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche ainsi une des meilleures tendances du pays, avec la Normandie (seule région en positif), la Bretagne, la région Grand Est et, dans une moindre mesure la Nouvelle-Aquitaine, alors que les dynamiques restent nettement dans le rouge dans de nombreuses autres régions.
- Au sein de la région, les délivrances de permis pour la construction de bâtiments résidentiels semblent suivre des dynamiques différentes selon les territoires. Dans les départements alpins et en Vaucluse, où les autorisations furent très dynamiques en sortie de crise Covid (2021-2022) avec des volumes proches de leurs niveaux records, le nombre de logements autorisés diminue nettement sur les neuf premiers mois de 2024, au point de parfois côtoyer leurs plus bas niveaux historiques sur neuf mois. À l'inverse, dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, où les autorisations ont eu du mal à redémarrer après les confinements, les délivrances de permis repartent à la hausse sur les neuf premiers mois de 2024, notamment du côté du segment collectif, même si on reste loin des volumes moyens d'avant-crise. Le marché reste en revanche en repli dans le Var.

Source : SDES, Sit@del en date réelle estimée

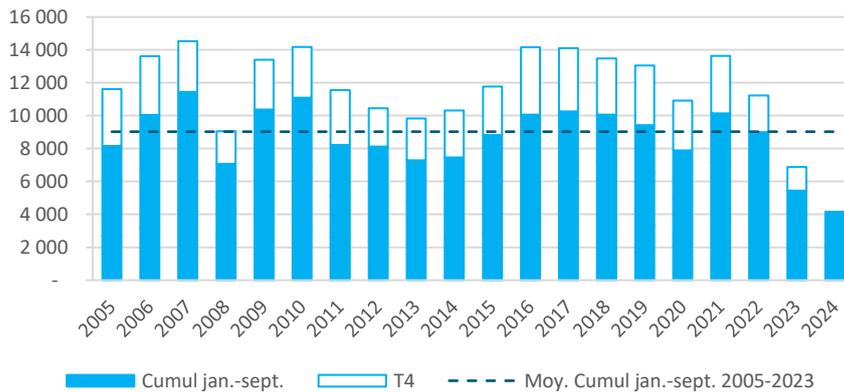




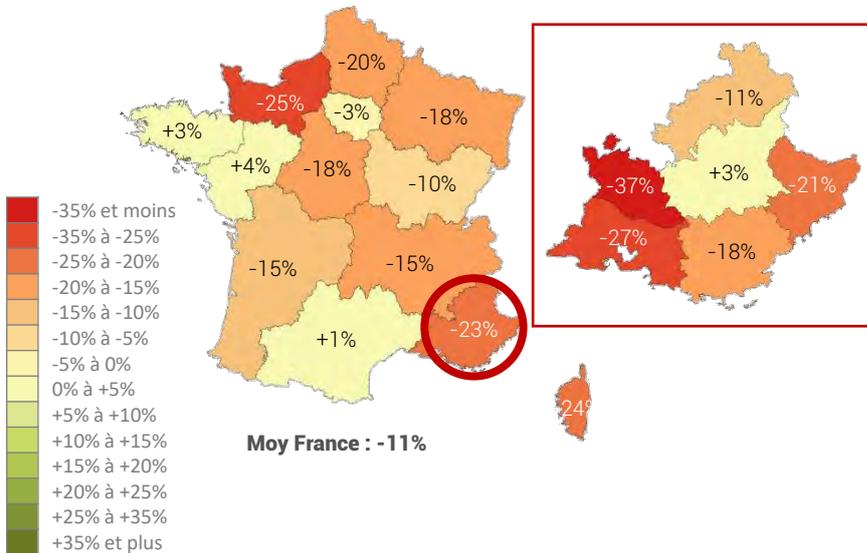
## ➤ La demande en logements neufs ne décolle toujours pas

La commercialisation de logements neufs	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Logements réservés (particuliers)	1 240	-9% ▼	4 160	-23% ▼
dont collectifs	1 170	-8% ▼	3 910	-23% ▼
dont individuels	70	-20% ▼	250	-25% ▼
Logements réservés en bloc	1 230	+22% ▲	3 930	+47% ▲
Prix de vente au m <sup>2</sup>	5 400 €	+3% ▲	5 300 €	+1% ►

Nombre de logements neufs (collectifs et individuels groupés) vendus par les promoteurs chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



Évolution du nombre de logements neufs réservés entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



### -23%

de logements neufs réservés entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Malgré une amélioration sur le front du pouvoir d'achat et sur celui des crédits immobiliers (baisse des taux d'intérêts de -64 pdb en moyenne pour le marché du neuf entre décembre 2023 et septembre 2024, banques plus volontaristes), la demande en logements neufs ne se redresse toujours pas. Seulement 4 160 logements neufs (collectifs et individuels groupés) ont en effet été réservés par des particuliers sur l'ensemble de la région sur les neuf premiers mois de 2024, en recul de -23% par rapport à la même période un an plus tôt (période déjà très mal orientée). Le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, encore en recul de -9% en un an avec 1 240 réservations enregistrées, s'avère ainsi le neuvième consécutif en baisse et le cinquième consécutif sous la barre des 2 000 réservations (plancher qui n'avait jamais été franchi avant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023). La confiance des ménages reste ainsi entravée par des prix toujours élevés et un contexte économique et politique incertain.

Dans ce contexte morose, la vente en bloc vient quelque peu soulager les promoteurs : ces dernières ont progressé de +47% en 2024 par rapport à 2023, avec une nouvelle hausse de +22% au 3<sup>ème</sup> trimestre, représentant près de la moitié des réservations enregistrées dans la région entre janvier et septembre 2024 (contre 25% en moyenne avant-Covid).

- La baisse de la demande concerne tous les segments de marché (-23% pour le logement collectif et -25% pour le logement individuel groupé sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à un an plus tôt), et se poursuit au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, même si le recul semble légèrement ralentir dans le logement collectif (-8% de réservations par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023).
- La baisse des réservations de logements neufs s'observe globalement sur l'ensemble du pays (-11% entre janvier-septembre 2023 et janvier-septembre 2024), même si un redémarrage semble s'enclencher dans certaines régions (Pays de la Loire, Bretagne et Occitanie). La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste très en retard et présente une des plus mauvaises tendances du pays avec la Normandie et la Corse.
- Au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Alpes-de-Haute-Provence se démarque avec une légère progression des réservations de logements neufs en 2024 (même si les petits volumes concernés peuvent fortement influencer sur les tendances). Dans les autres départements de la région, la baisse des réservations est nette, avec une intensité plus marquée pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

Source : ECLN

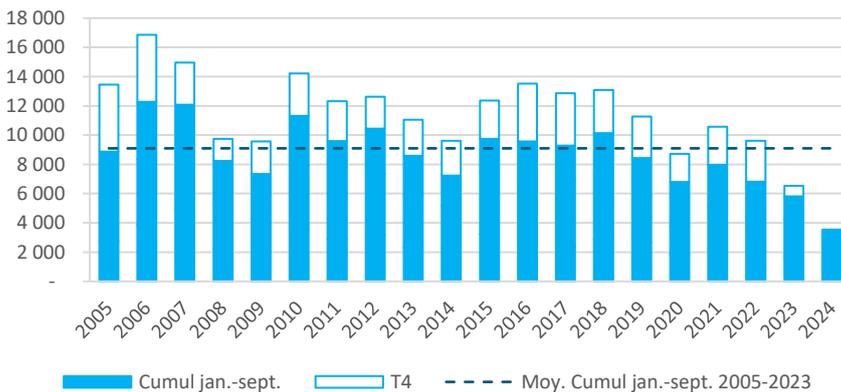




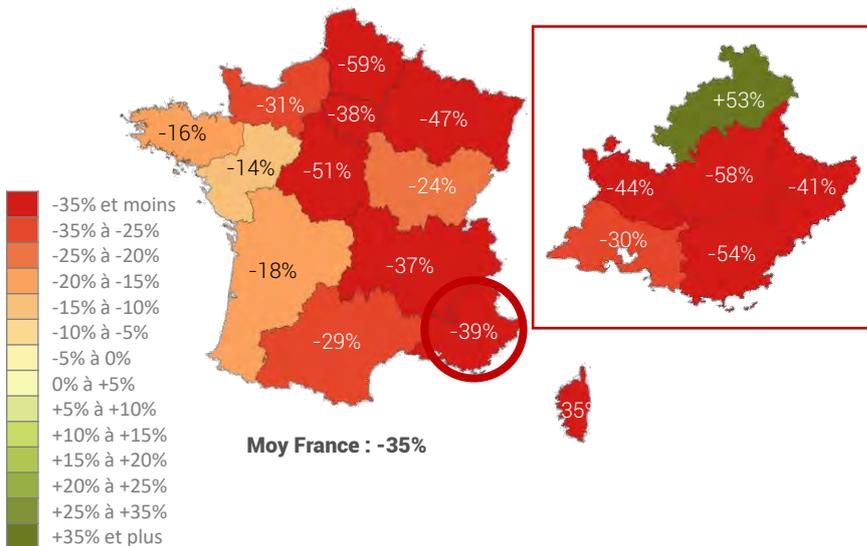
## ➤ Les promoteurs restent dans l'attente

La commercialisation de logements neufs	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Total logements mis en vente	1 250	-23% ▼	3 540	-39% ▼
dont collectifs	1 180	-24% ▼	3 280	-41% ▼
dont individuels	70	-3% ▼	260	-11% ▼
Stock disponible à la vente (à fin sept. 2024)	9 540	-13% ▼		

Nombre de logements neufs (collectifs et individuels groupés) commercialisés par les promoteurs chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



Évolution du nombre de logements neufs mis en vente entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



**-39%**

de logements neufs mis en vente par les promoteurs entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Face au recul toujours marqué de la demande, à des délais d'écoulement qui s'allongent (6,8 trimestres en moyenne fin septembre 2024 contre par exemple 2,7 trimestres début 2022, période à flux extrêmement rapides) et à un environnement macro-économique et politique défavorable (hausse des coûts, incitation à la sobriété foncière, normes constructives plus rigoureuses, disparition progressive des dispositifs incitatifs), les promoteurs restent attentistes et rechignent à lancer de nouveaux programmes, de peur d'une part de ne pas pouvoir trouver d'investisseurs, et pour « déstocker » leurs programmes déjà lancés d'autre part. Ainsi, seulement 3 540 nouveaux logements (collectifs et individuels groupés) ont été mis en vente sur les neuf premiers mois de 2024 dans la région, en baisse de -39% par rapport à la même période de 2023 et, de loin, plus mauvais score historique sur neuf mois. Les trois premiers trimestres de 2024, chacun historiquement bas, succèdent par ailleurs à un 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 présentant le pire bilan trimestriel historique, plaçant le cumul des douze derniers mois à un niveau bas inédit depuis 20 ans.

Compte tenu de ce déficit de mises en vente, le nombre de logements à écouler continue de se réduire (-13% entre fin septembre 2023 et fin septembre 2024), les acheteurs institutionnels ayant par ailleurs bien aidé les promoteurs à déstocker des programmes commercialisés avant le début de la crise constructive.

- La baisse des commercialisations concerne tous les segments de marché (-41% pour le logement collectif et -11% pour le logement individuel groupé sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à un an plus tôt), et se poursuit au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 (respectivement -24% et -3% de mises en vente par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023).
- Le recul des mises en vente n'est pas spécifique à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'observe sur l'ensemble du pays, sans exceptions.
- Au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Hautes-Alpes se démarque avec une forte progression des mises en vente de logements neufs en 2024 (même si les petits volumes concernés peuvent fortement influencer sur les tendances). Dans les autres départements de la région, la baisse des commercialisations est nette.

Source : ECLN





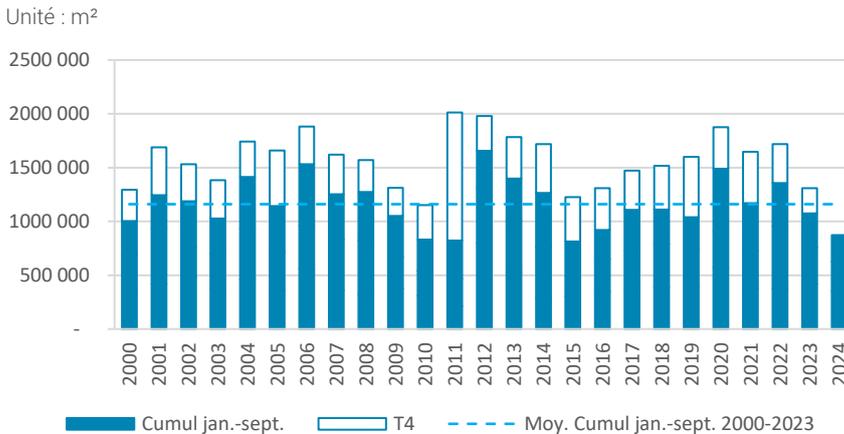
## ➤ La construction non-résidentielle neuve poursuit également son repli

Surface commencée de locaux	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Surface totale	245 000 m <sup>2</sup>	-22,0% ▼	872 500 m <sup>2</sup>	-18,8% ▼
Bâtiments agricoles	82 500 m <sup>2</sup>	+9,9% ▲	204 700 m <sup>2</sup>	+16,5% ▲
Secteur privé non agricole	114 000 m <sup>2</sup>	-34,5% ▼	448 400 m <sup>2</sup>	-28,8% ▼
dont locaux industriels	11 500 m <sup>2</sup>	-33,9% ▼	41 500 m <sup>2</sup>	-38,3% ▼
dont bureaux	16 700 m <sup>2</sup>	-72,0% ▼	81 200 m <sup>2</sup>	-62,0% ▼
dont entrepôts	20 200 m <sup>2</sup>	-34,8% ▼	150 900 m <sup>2</sup>	+6,5% ▲
dont commerces/artisanat	56 300 m <sup>2</sup>	+18,7% ▲	153 100 m <sup>2</sup>	+6,5% ▲
dont locaux de tourisme	9 300 m <sup>2</sup>	-50,2% ▼	21 700 m <sup>2</sup>	-65,5% ▼
Secteur public	48 600 m <sup>2</sup>	-25,0% ▼	219 300 m <sup>2</sup>	-18,4% ▼

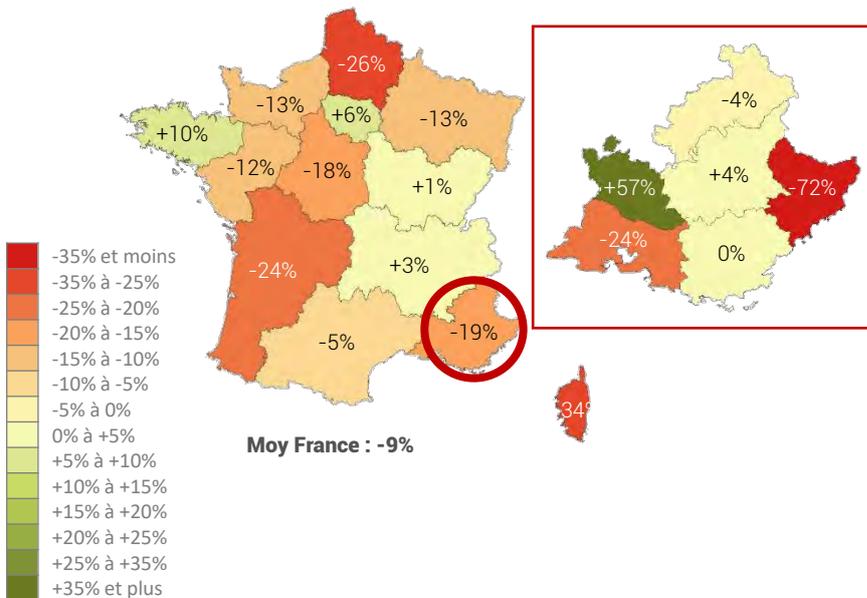
**-19%**

de surface non-résidentielle neuve mise en chantier entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Surface non-résidentielle neuve mise en chantier chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



Évolution de la surface non-résidentielle neuve mise en chantier entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le recul de la construction non-résidentielle neuve se confirme au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, avec un sixième trimestre consécutif de baisse de la surface commencée en glissement annuel (-22% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023), laissant le bilan depuis le début de l'année à -19% par rapport à l'année précédente. Même si le rythme de la construction non-résidentielle est cyclique, il s'agit toutefois, en volume, d'un des plus mauvais bilans sur neuf mois depuis 10 ans et fait suite à une fin d'année 2023 déjà très basse.

- Les dynamiques ne sont pas homogènes selon les activités. Par exemple, les locaux agricoles et les locaux commerciaux s'affichent en positif à la fois sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 et sur le long-terme. De même, les entrepôts, bien qu'en baisse sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, restent en vert sur l'ensemble de l'année 2024 grâce notamment à un très bon 1<sup>er</sup> trimestre. À l'inverse, la baisse des mises en chantier se confirme voire s'accroît dans les autres secteurs d'activité, à l'image des bureaux et des locaux de tourisme, qui perdent sur les neuf premiers mois de 2024 environ les deux-tiers de leurs volumes de 2023.
- À l'échelle nationale, la construction non-résidentielle suit des dynamiques différentes selon les régions. Ainsi, sur les neuf premiers mois de 2024, les mises en chantier de locaux neufs repartent à la hausse en Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France et Bretagne, comparativement aux neuf premiers mois de 2023, alors qu'elles chutent nettement en Corse, dans les Hauts-de-France et en Nouvelle-Aquitaine. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe à ce titre en queue de peloton, avec une des plus mauvaises dynamiques.
- Au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dynamiques diffèrent également selon les territoires. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, en Vaucluse et, dans une moindre mesure, dans le Var, les mises en chantier repartent à la hausse sur les neuf premiers mois de 2024 comparativement à une mauvaise année 2023, sans atteindre toutefois les niveaux de 2021 et 2022. À l'inverse, dans les Alpes-Maritimes, les neuf premiers mois de 2024 sont les plus mauvais enregistrés depuis le début du suivi statistique en 2000 (même s'ils succèdent à une année 2023 extrêmement dynamique). Dans les Bouches-du-Rhône et les Hautes-Alpes, les mises en chantier de locaux neufs poursuivent en 2024 leur baisse entamée en 2023.

Source : SDES, Sit@del en date réelle de prise en compte





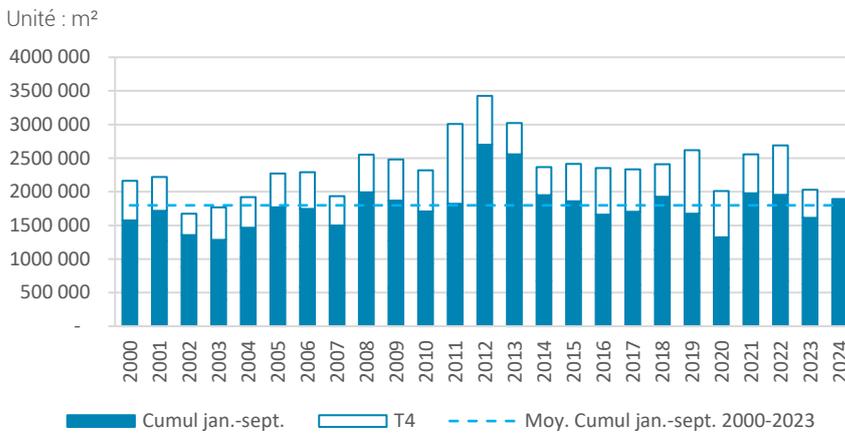
## ➤ Le redémarrage des autorisations pour la construction de bâtiments non-résidentiels se confirme

Surface autorisée de locaux	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
<b>Surface totale</b>	<b>714 800 m<sup>2</sup></b>	<b>+32,1%</b> ▲	<b>1 892 100 m<sup>2</sup></b>	<b>+17,3%</b> ▲
<b>Bâtiments agricoles</b>	<b>175 900 m<sup>2</sup></b>	<b>+119,6%</b> ▲	<b>518 800 m<sup>2</sup></b>	<b>+79,8%</b> ▲
<b>Secteur privé non agricole</b>	<b>425 900 m<sup>2</sup></b>	<b>+17,1%</b> ▲	<b>1 053 700 m<sup>2</sup></b>	<b>+16,5%</b> ▲
dont locaux industriels	50 300 m <sup>2</sup>	+115,9% ▲	101 100 m <sup>2</sup>	+64,0% ▲
dont bureaux	112 100 m <sup>2</sup>	+36,1% ▲	259 000 m <sup>2</sup>	+22,4% ▲
dont entrepôts	131 300 m <sup>2</sup>	+13,5% ▲	348 000 m <sup>2</sup>	+26,4% ▲
dont commerces/artisanat	91 400 m <sup>2</sup>	-4,9% ▼	258 200 m <sup>2</sup>	-7,0% ▼
dont locaux de tourisme	40 800 m <sup>2</sup>	-12,0% ▼	87 300 m <sup>2</sup>	+12,2% ▲
<b>Secteur public</b>	<b>113 000 m<sup>2</sup></b>	<b>+16,5%</b> ▲	<b>319 700 m<sup>2</sup></b>	<b>-23,9%</b> ▼

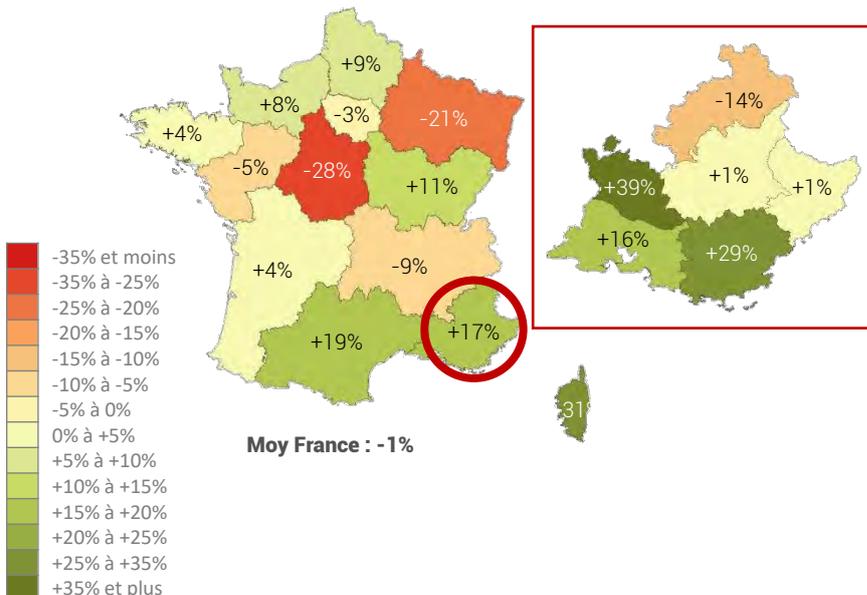
**+17%**

de surface non-résidentielle neuve autorisée entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Surface non-résidentielle neuve autorisée chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



Évolution de la surface non-résidentielle neuve autorisée entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les autorisations de permis pour la construction de locaux non-résidentiels neufs ont progressé de +17% sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à un an plus tôt, et même de +32% sur le seul 3<sup>ème</sup> trimestre 2024. Après une année 2023 historiquement basse, les délivrances de permis semblent donc redémarrer pour le segment non-résidentiel, retrouvant cette année un niveau conforme à sa moyenne longue période.

- La hausse des autorisations se retrouve pour l'ensemble des activités, à l'exception des locaux commerciaux, en baisse sur le 3<sup>ème</sup> trimestre comme en vision de long-terme. Les locaux de tourisme affichent également une baisse des autorisations au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, mais les deux bons premiers trimestres laissent le bilan de 2024 nettement en positif. À l'inverse, les locaux administratifs affichent du rouge sur le bilan cumulé depuis le début de l'année malgré un très bon 3<sup>ème</sup> trimestre, mais cela s'explique par effet de base avec un début d'année 2023 très dynamique (le redémarrage des autorisations a en effet eu lieu dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 sur ce segment de marché, suivant la logique du cycle électoral).
- Le rebond des autorisations pour la construction de bâtiments non-résidentiels neufs n'est pas visible partout dans le pays. En effet, certaines régions affichent encore une dynamique négative sur les neuf premiers mois de 2024, comme la région Grand Est ou Centre-Val de Loire, quand d'autres basculent nettement dans le vert (Normandie, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie ou encore Corse). À ce titre, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre une des meilleures dynamiques du pays.
- Au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dynamiques sont positives dans tous les territoires à l'exception des Hautes-Alpes, où les autorisations pour la construction de bâtiments non-résidentiels continuent de s'enfoncer. Dans les Alpes-Maritimes, le volume d'autorisations des neuf premiers mois de 2024 reste identique à celui de l'année dernière, soit un niveau relativement élevé par rapport aux 5 dernières années. Même schéma dans les Alpes-de-Haute-Provence, où les autorisations sont stables depuis 5 ans. Dans les trois autres départements de la région, les autorisations repartent nettement à la hausse après une mauvaise année 2023, sans toutefois atteindre les niveaux de 2022.

Source : SDES, Sit@del en date réelle de prise en compte





## ➤ Une activité qui reste robuste dans les Travaux Publics

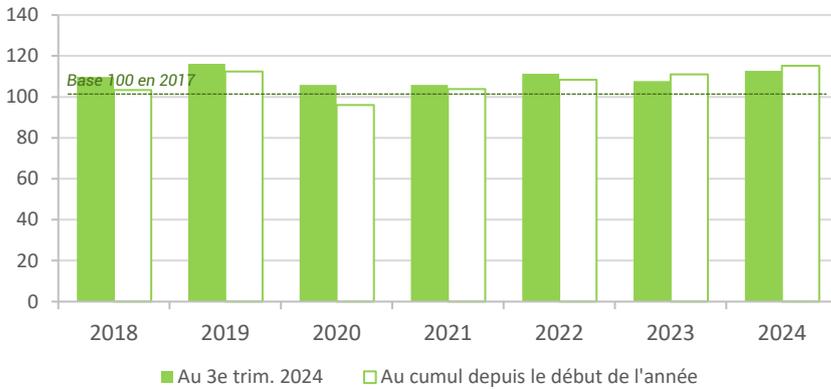
L'activité dans les Travaux Publics au 3e trim. 2024	Evol. en valeur du CA du trimestre par rapport au T3 2023	Niveau du carnet de commandes et évol. par rapport au T3 2023	Evol. en valeur du CA cumulé par rapport à 2023
Ensemble	+4,6% ▲	7,8 mois ▼	+3,9% ▲
Terrassement	+4,2% ▲	8,1 mois ▼	+6,5% ▲
Route	+6,2% ▲	6,4 mois ►	+4,4% ▲
Canalisateurs	+10,0% ▲	6,7 mois ▼	+10,9% ▲
Génie Civil	+1,5% ▲	11,3 mois ▼	+0,8% ►
Énergie	+2,0% ▲	8,1 mois ▲	+0,0% ►

Évolution du chiffre d'affaires Travaux Publics au troisième trimestre puis au cumul depuis le début de l'année par rapport à l'année précédente

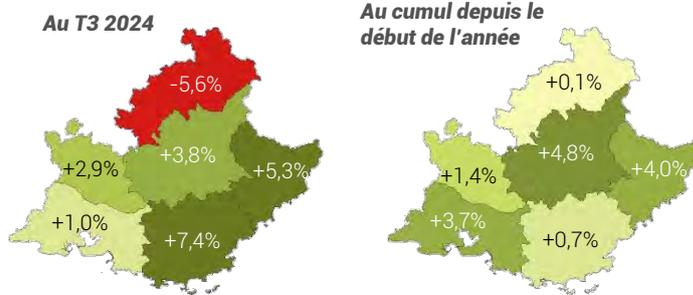
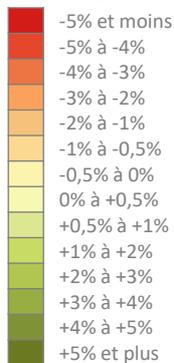
Unité : évolution en valeur par rapport à n-1

### À l'échelle régionale

En base 100 à 2017



### Par départements



### Niveau trimestriel du carnet de commandes des entreprises de Travaux Publics

Unité : nombre de mois



Source : Enquête trimestrielle FRTP / CERC PACA

**+3,9%**

d'évolution du chiffre d'affaires entre janvier-septembre 2023 et janvier-septembre 2024 pour les entreprises de Travaux Publics

Après un 1<sup>er</sup> trimestre 2024 orienté à +1,1% et un 2<sup>ème</sup> trimestre en hausse de +3,7%, le chiffre d'affaires Travaux Publics progresse encore de +4,6% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, plaçant les neuf premiers mois de 2024 à +3,9% (hors effet prix\*). L'activité Travaux Publics reste donc robuste en 2024 même si elle reste légèrement en-deçà de son niveau pré-Covid.

- La hausse d'activité de ce trimestre s'observe dans tous les métiers. De même, au cumul sur 2024 et en valeur, elle se révèle stable à positive pour tous les secteurs d'activité.
- À l'échelle des départements, l'activité Travaux Publics du 3<sup>ème</sup> trimestre est dynamique dans tous les territoires hormis les Hautes-Alpes. En bilan cumulé depuis le début de l'année, le mauvais été dans ce dernier département laisse le chiffre d'affaires au même niveau que l'année dernière à la même période. À l'inverse, le très bon 3<sup>ème</sup> trimestre observé dans le Var fait de nouveau basculer ce département dans le vert en cumulé sur les trois premiers trimestres de 2024 (comparativement à la même période de 2023). Dans les autres départements, l'activité 2024 reste robuste et nettement positive.

\*L'indice TP01 de l'INSEE, indice de référence pour mesurer l'effet prix dans l'activité Travaux Publics, a progressé de +0,4% entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 et de +0,8% sur les 9 premiers mois de 2024. Après une forte inflation enregistrée entre fin 2021 et début 2023 (l'indice TP01 a par exemple grimpé jusqu'à +11,8% fin juin 2022 en glissement annuel), celle-ci semble donc se contracter depuis plusieurs mois et n'a plus qu'un impact minime dans l'évolution du chiffre d'affaires.

**7,8 mois**

de carnet de commandes pour les entreprises de Travaux Publics à fin septembre 2024

Après avoir atteint un niveau record à fin juin 2024, les prises de commandes ont nettement fléchi au cours de l'été pour offrir une visibilité jusqu'à 7,8 mois à fin septembre 2024 (-2 mois en un trimestre et -1 mois en un an). Malgré ce recul, les carnets de commandes restent à un niveau élevé pour les entreprises de Travaux Publics, notamment au regard du niveau moyen observé entre 2017 et 2021 (environ 7 mois de visibilité).

- Les carnets de commandes régressent, ou se stabilisent à minima, dans tous les secteurs d'activité entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, et seul le secteur de l'énergie enregistre un niveau de carnets de commandes supérieur à celui de l'été 2023. Cependant, le niveau de commandes reste relativement élevé pour tous les métiers, offrant une visibilité s'étalant de minimum 6 mois (pour les routiers) à près d'un an (pour le Génie Civil).

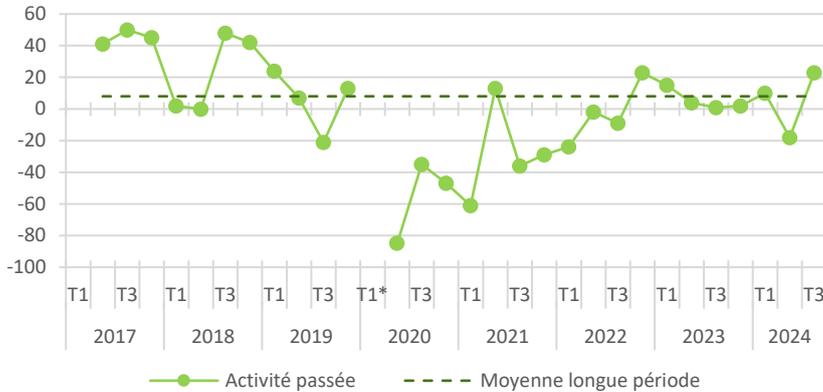




# ➤ Malgré un niveau d'activité globalement bon, les chefs d'entreprises s'inquiètent toujours pour l'avenir

## Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics sur leur activité récente

Unité : solde d'opinion



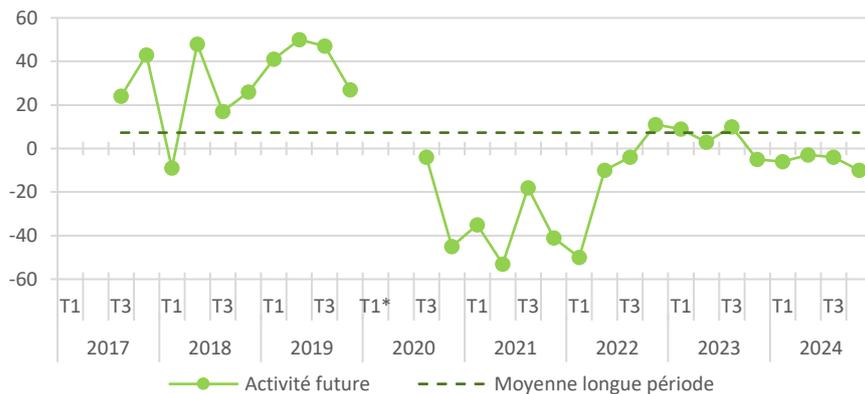
**+23**

solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité du T3 2024

Selon la dernière enquête trimestrielle menée par la FNTP, 37% des entreprises de Travaux Publics de la région ont enregistré une hausse de leur activité au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, plus haute proportion enregistrée depuis décembre 2022 (+30 points en un trimestre). À l'inverse, 14% d'entre-elles indiquent avoir connu une baisse de leur chiffre d'affaires ce trimestre, niveau bas atteint seulement deux fois depuis les confinements Covid (-11 points en un trimestre). La très forte proportion d'entreprises satisfaites fait mécaniquement grimper le solde d'opinion : +41 points en un trimestre, soit un niveau 15 points au-dessus de sa moyenne longue période. L'activité s'est donc particulièrement bien portée au 3<sup>ème</sup> trimestre, notamment en comparaison avec un 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 particulièrement maussade (notamment en raison des conditions climatiques – de fait, il est possible que des chantiers arrêtés au printemps à cause des intempéries ont été reportés à l'été, faisant mécaniquement grimper le niveau de trésorerie des entreprises).

## Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics sur leur activité future

Unité : solde d'opinion



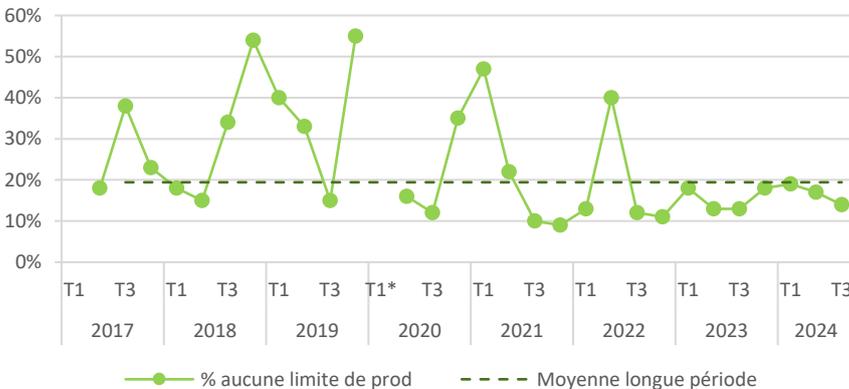
**-10**

solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité envisagée au T4 2024

En ce qui concerne l'activité prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024, les entreprises de Travaux Publics de la région sont à la fois moins nombreuses qu'au trimestre précédent à anticiper une augmentation de leur chiffre d'affaires (5% soit -9 points en un trimestre) et à envisager une diminution (15% soit -3 points en un trimestre). Le solde d'opinion reste toutefois largement négatif (situé 17 points sous sa moyenne longue période), témoignant d'une incertitude, voire d'une inquiétude, toujours présente pour les mois à venir.

## Pourcentage d'entreprises de Travaux Publics n'ayant pas de limites à l'accroissement de leur production

Unité : % d'entreprises



**86%**

des entreprises de Travaux Publics limitées dans leur production au T3 2024

Les entreprises de Travaux Publics sont un peu plus nombreuses à avoir été limitées dans leur production ce trimestre que le trimestre précédent (+3 points). Les craintes principales demeurent le manque de demande (56% des entreprises interrogées, en hausse de +3 points par rapport au trimestre précédent) et surtout le manque de main-d'œuvre, comme c'est le cas depuis plus de deux ans désormais (61% des entreprises interrogées sont concernées ce trimestre, une proportion en hausse de +28 points par rapport à un 2<sup>ème</sup> trimestre contraint par les intempéries mais conforme au niveau moyen enregistré depuis l'été 2022).

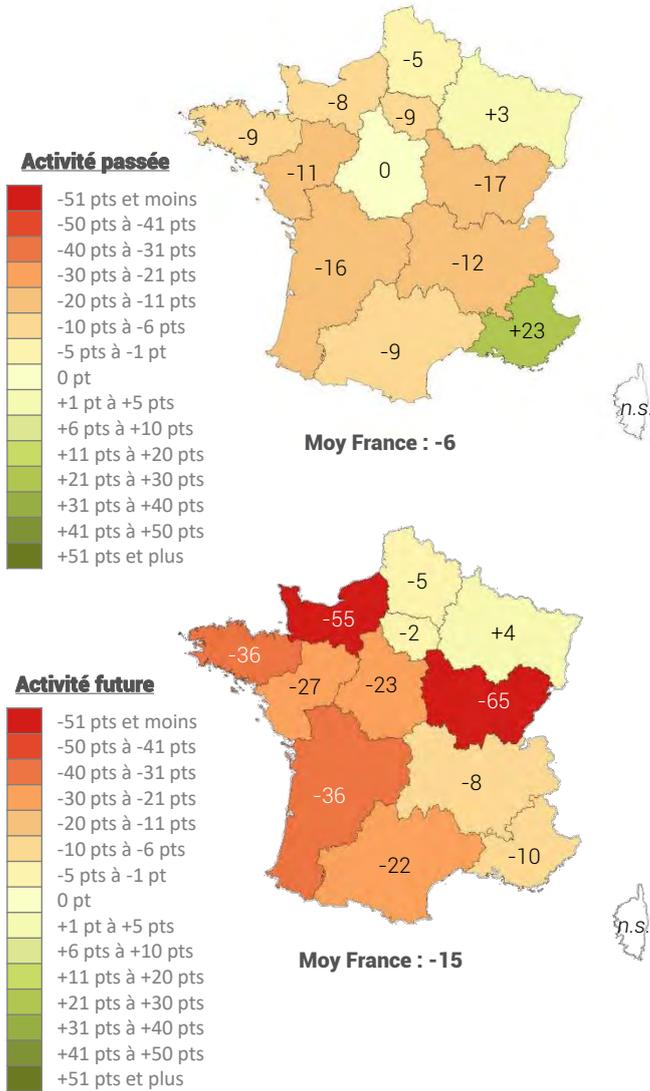
**Note :** Solde d'opinion = écart entre % des réponses « en hausse » et % des réponses « en baisse ».

Source : Enquête trimestrielle FNTP / INSEE

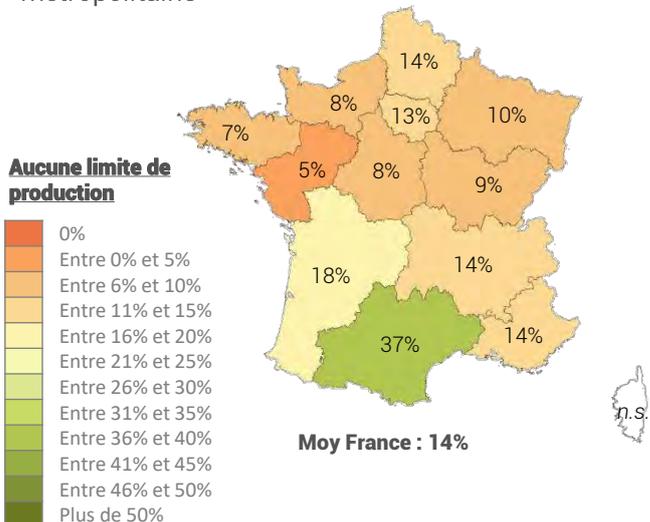




Solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité passée et leur activité future enregistré au T3 2024 dans chaque région de France métropolitaine



Pourcentage d'entreprises de Travaux Publics qui ne sont pas limitées dans leur capacité productive au T3 2024 dans chaque région de France métropolitaine



- Le ressenti des entreprises de Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur leur activité du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 diffère nettement des autres régions. En effet, le solde d'opinion sur l'activité récente y est nettement positif (+23) alors qu'il est négatif dans toutes les autres régions, à l'exception de la région Grand Est où il se maintient péniblement dans le vert. De manière générale, sur l'ensemble du pays, le solde d'opinion sur l'activité passée reste bien en-deçà de sa moyenne longue période même s'il progresse légèrement par rapport au trimestre précédent (+2 points). À ce titre, Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des rares régions avec Bourgogne-Franche-Comté à voir le solde d'opinion sur l'activité passée progresser entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 (en Île-de-France et en Nouvelle-Aquitaine, il a également progressé mais très faiblement – de +1 point – alors qu'il a régressé ou s'est à minima stabilisé dans les autres régions).
- La vision des entreprises sur leur activité à venir pour la fin d'année 2024 est en revanche négative sur l'ensemble du pays (à l'exception une nouvelle fois de la région Grand Est). Pour autant, les entrepreneurs semblent un peu plus optimistes dans le nord-est du pays et, à un degré moindre, en Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans les régions de l'ouest en en Bourgogne-Franche-Comté, où le solde d'opinion sur l'activité future dévisse très franchement. De manière générale, sur l'ensemble du pays, le solde d'opinion sur l'activité future recule de -14 points par rapport au trimestre précédent et se maintient bien en-deçà de sa moyenne longue période.
- 86% des entreprises de Travaux Publics du pays indiquent avoir été limitées dans leur production au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024, un pourcentage en légère hausse par rapport au trimestre précédent (+3 points). Malgré une accalmie du côté des intempéries après un printemps particulièrement pluvieux, des contraintes continuent de peser sur l'activité Travaux Publics nationale, notamment à cause d'un manque de main-d'œuvre (41% des entreprises du pays soit +5 points en un trimestre) et d'un manque de demande (44% des entreprises du pays soit +9 points en trois mois).

Source : Enquête trimestrielle FNTP / INSEE





## ➤ La production de BPE reste impactée par le recul de l'activité Construction

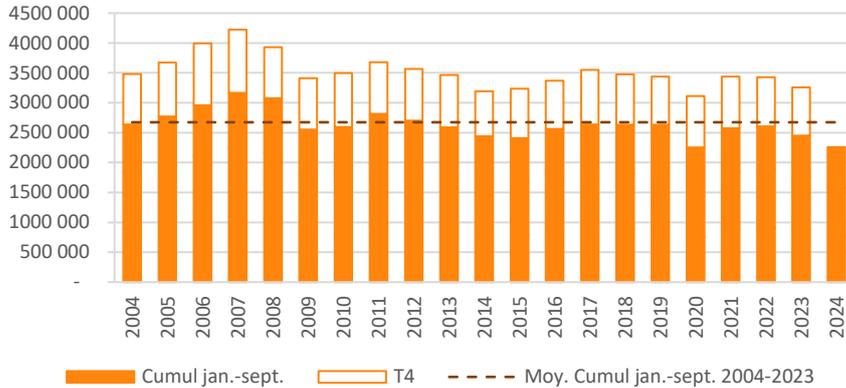
La production de matériaux	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Production de BPE	676 040 m <sup>3</sup>	-1,3% ▼	2 260 100 m <sup>3</sup>	-7,9% ▼

**-7,9%**

de BPE produits entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Volume de BPE produit chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre

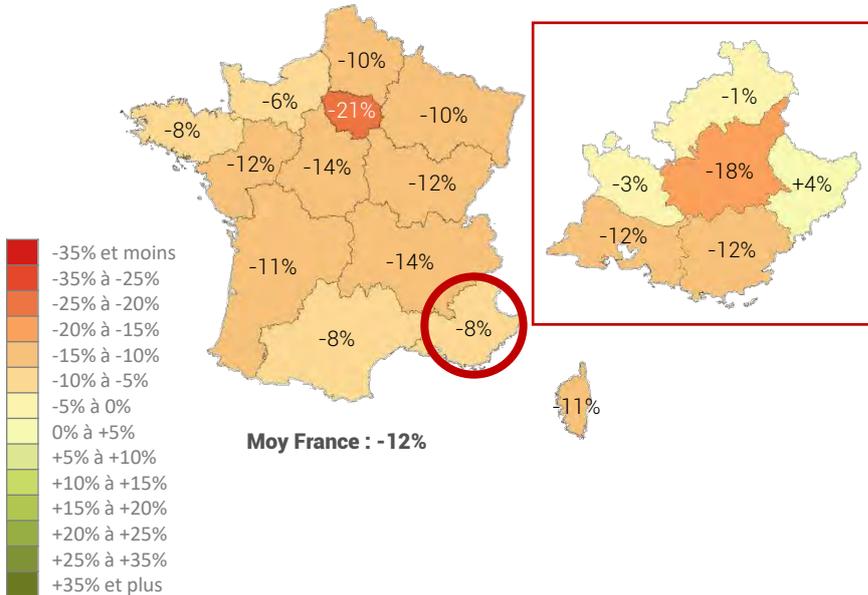
Unité : m<sup>3</sup> de BPE produits



Alors que la crise perdure dans la construction neuve, les difficultés se propagent à toute la filière, de l'amont à l'aval. Ainsi, sur les neuf premiers mois de 2024, la production de béton prêt à l'emploi, premier maillon de la chaîne de valeur de la filière Bâtiment, recule de -8% par rapport aux mêmes mois de 2023 et affiche son plus bas volume historique sur neuf mois (hors 2020). Même si la chute semble ralentir au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 (-1% de béton prêt à l'emploi livré par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023, quand les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2024 affichaient respectivement -13% et -8% en un an), la tendance reste négative et ancre un peu plus la filière BPE régionale dans la récession (le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 est ainsi le neuvième trimestre consécutif de baisse en évolution annuelle). Si le redémarrage des autorisations apporte une lueur d'espoir au secteur du béton prêt à l'emploi, la dynamique ne devrait pas s'inverser tout de suite au regard des chiffres toujours très dégradés des mises en chantiers.

Évolution de la production de BPE entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- La chute de la production de BPE est d'une remarquable homogénéité sur l'ensemble du pays\*, signe d'une crise de la construction neuve généralisée.
- À l'échelle des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dynamiques diffèrent légèrement. Ainsi, le département des Alpes-Maritimes est le seul de la région à afficher une hausse de la production de BPE sur les neuf premiers mois de 2024, mais cette hausse est à mettre en perspective avec une année 2023 moyenne ; de fait, le volume de BPE livré en 2024 dans ce département reste bien en-dessous de son niveau moyen de longue période. À l'inverse, les baisses enregistrées dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans le Var en 2024 sont à comparer avec des niveaux de production qui étaient particulièrement élevés en 2023 ; les volumes de BPE livrés sur les neuf premiers mois de 2024 dans ces départements restent ainsi au-dessus de leur niveau moyen des dix dernières années. Idem dans les Hautes-Alpes, où les livraisons de BPE sont restées stables entre 2023 et 2024, c'est-à-dire au-dessus de leur niveau moyen des quinze dernières années. En Vaucluse, l'activité BPE ralentit après des niveaux plutôt élevés en 2021 et 2022 et repasse sous son niveau moyen décennal. Enfin, dans les Bouches-du-Rhône, les livraisons de BPE continuent de régresser, alors même que l'activité n'a jamais vraiment redécollé depuis le premier confinement.



\*La région Île-de-France enregistre un recul plus important qu'ailleurs en 2024 pour la production de BPE ; mais la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques dans la capitale à l'été 2024 a eu une incidence sur l'activité régionale, à la fois les années précédant l'évènement, où un boom des livraisons de BPE à répondu à la multiplication des chantiers, mais également en 2024, avec l'achèvement des travaux et une activité quasiment à l'arrêt pendant le mois de compétition.



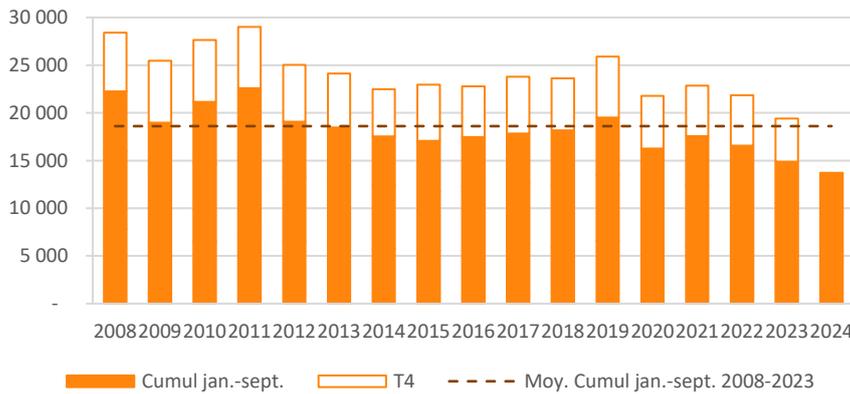


## ➤ La production de granulats n'est pas épargnée par la crise de la construction

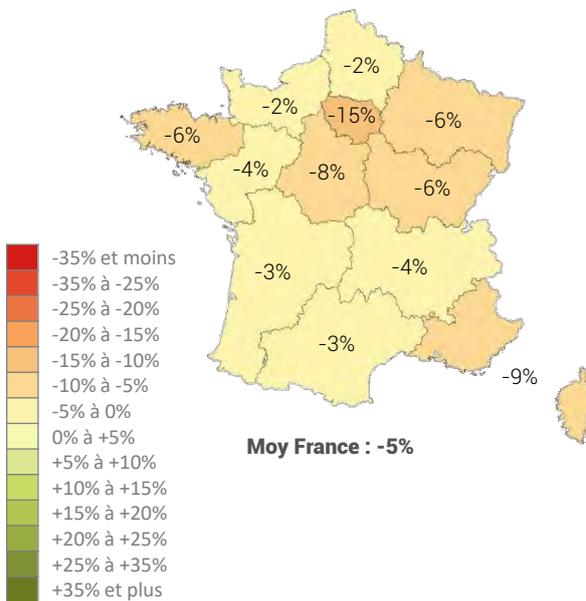
La production de matériaux	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Production de Granulats	4 180 kT	-3,2% ▼	13 480 kT	-9,4% ▼

### Quantité de granulat produit chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre

Unité : kT de granulats produits



### Évolution de la production de granulats entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine



**-9,4%**

de granulats produits entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Le secteur des granulats n'échappe pas non plus à la morosité ambiante puisque la production régionale de granulats s'est contractée de -9,4% sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023. Il s'agit ici des cinquième, sixième et septième trimestres consécutifs de baisse en glissement annuel et des plus mauvais neuf premiers mois depuis le début du suivi statistique en 2008. Malgré une activité Travaux Publics globalement positive dans la région, l'activité granulats paie sans doute le ralentissement observé sur le métier de la route (qui a enchaîné 4 trimestres consécutifs de baisse – en volume de travaux – entre le 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2024) et l'utilisation de plus en plus importante de matériaux secondaires (ces derniers représentent 19% de la production régionale de ressources minérales en 2021, +6 points en un an).

- La chute de la production de granulats est visible sur l'ensemble du pays, avec plus ou moins d'intensité. Malgré une activité Travaux Publics plutôt résiliente, la production granulats pâtit sûrement de la faiblesse des segments de la route et des terrassements, tendance qui n'est pas seulement visible en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : UNICEM





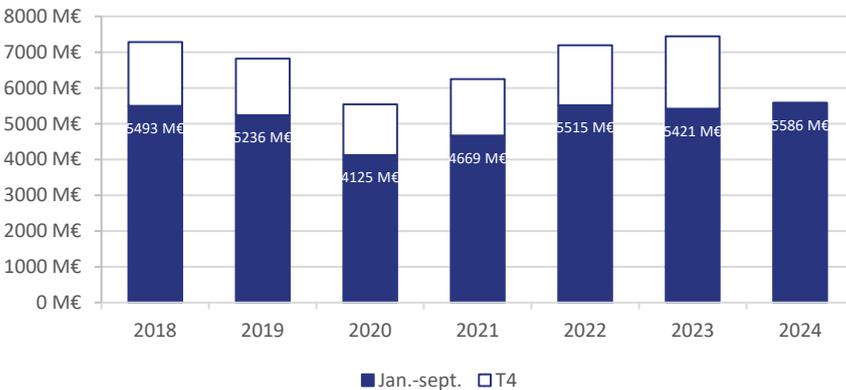
## ➤ Le montant des achats publics de travaux atteint des records dans la région

Montants des marchés publics de travaux publiés	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Total des AO publiés	1870 M€	+4,5% ▲	5590 M€	+3,0% ▲
dont TP*	760 M€	-4,9% ▼	1810 M€	-5,1% ▼
dont Bâtiment*	580 M€	+8,4% ▲	2120 M€	+11,8% ▲
dont pôle local	940 M€	+1,7% ▲	2780 M€	+6,1% ▲
dont conseils territoriaux	180 M€	+19,5% ▲	470 M€	+26,1% ▲
dont État	240 M€	-32,8% ▼	810 M€	-24,1% ▼
dont autres	510 M€	+42,6% ▲	1520 M€	+12,0% ▲

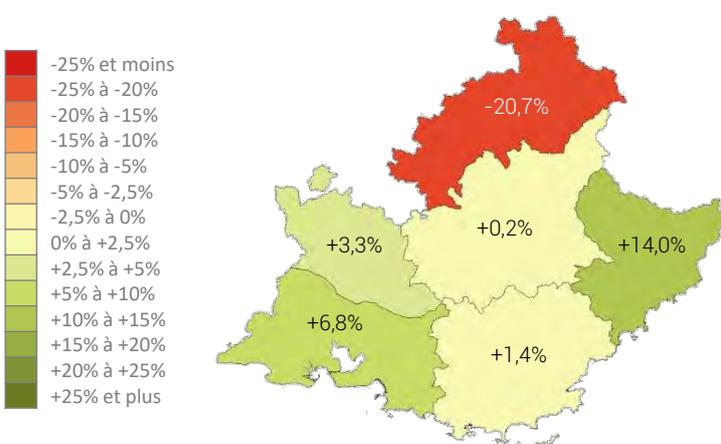
\*Une partie des appels d'offre recouvre les deux secteurs d'activité sans distinction, et n'ont donc pas pu être recensés ici.

### Montant des marchés publics de travaux publiés chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre

Unité : M€



### Évolution du montant de la commande publique pour des achats de travaux réalisés entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Vecteur Plus

## +3,0%

d'achats publics de travaux (en valeur) entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Après une baisse du montant des achats publics de travaux au 2<sup>ème</sup> trimestre (-13% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, évolution à nuancer au regard du haut niveau atteint cette année-là), ce dernier repart à la hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 (+3% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023), plaçant le bilan des neuf premiers mois de 2024 à son plus haut niveau depuis 2018 ; la valeur des achats publics de travaux sur les neuf premiers mois de 2024 dépasse même le total atteint à la même période en 2022 et 2023, années pourtant fortement impactées par l'inflation (le taux d'inflation a atteint 5,2% en 2022 et 4,9% en 2023, contre 1,8% à fin septembre 2024). La hausse de la valeur des achats publics de travaux enregistrée à l'été 2024 est donc significative.

- Hormis l'État, dont les achats ont été exceptionnellement élevés en 2023, en volume comme en valeur, tous les acheteurs affichent une hausse de la valeur de leurs achats publics de travaux en 2024, au 3<sup>ème</sup> trimestre comme au cumul depuis le début de l'année.
- Cette hausse est surtout portée par les projets de Bâtiment, les Travaux Publics étant sur une pente légèrement descendante depuis le très haut niveau atteint en 2022.
- Le montant de la commande publique pour des achats de travaux est en hausse en 2024 sur l'ensemble des territoires de la région hormis dans les Hautes-Alpes, où de gros achats avaient été effectués en 2023. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, un été 2024 dynamique (+78% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023) a permis de faire basculer le bilan de l'année dans le vert, alors qu'il était encore en baisse à fin juin 2024 (-24%) ; à noter toutefois que les fortes intempéries ayant eu lieu dans ce département à l'automne 2023 ont bouleversé les plans des acheteurs publics, contraints de financer en urgence des travaux de reconstruction et donc de reporter voire annuler les projets prévus dans la première moitié de l'année 2024. Dans le département du Var, les achats de travaux ont, en valeur, connu deux trimestres consécutifs de baisse (-24% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 et -5% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024) mais le très bon 1<sup>er</sup> trimestre 2024 (+60%) maintient les achats publics en positif sur les neuf premiers mois de 2024. En Vaucluse, le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 a également été mauvais (-49% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023), mais les bons 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre (respectivement +47% et +22%) laissent le bilan de l'année dans le vert. Enfin, dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, les achats publics progressent nettement en 2024, portés par trois trimestres consécutifs en positif.





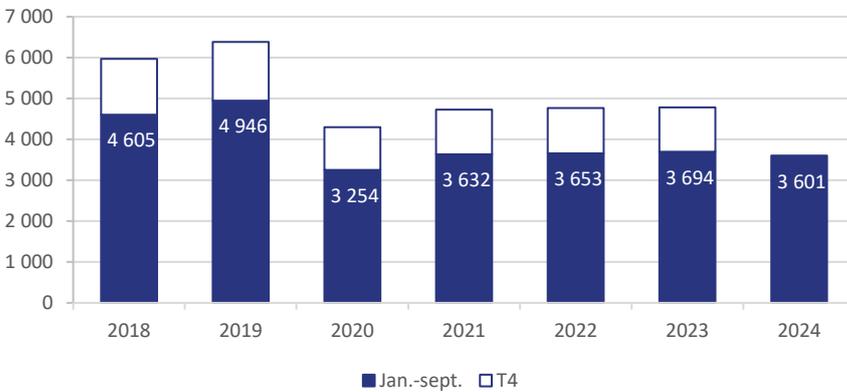
## ➤ Les achats publics de travaux poursuivent leur lente décrue

Nombre de marchés publics de travaux publiés	Évol. par rapport au T3 2023		Évol. par rapport à jan.-sept. 2023	
	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
<b>Total des AO publiés</b>	<b>1 110</b>	<b>-3,3%</b> ▼	<b>3 600</b>	<b>-2,5%</b> ▼
dont TP*	430	-4,2% ▼	1 270	-6,9% ▼
dont Bâtiment*	530	-4,0% ▼	1 840	-0,3% ►
dont pôle local	670	+6,7% ▲	2 110	-0,5% ►
dont conseils territoriaux	70	-15,5% ▼	250	+0,2% ►
dont État	140	-11,6% ▼	440	-1,6% ▼
dont autres	230	-17,8% ▼	790	-8,6% ▼

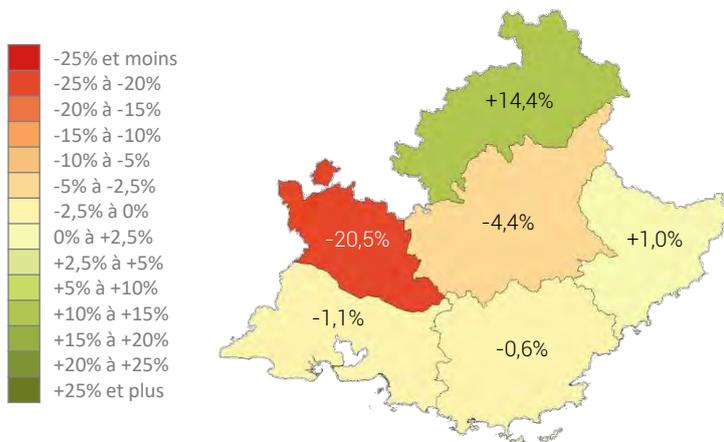
\*Une partie des appels d'offre recouvre les deux secteurs d'activité sans distinction, et n'ont donc pas pu être recensés ici.

### Nombre de marchés publics de travaux publiés chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre

Unité : nombre de marchés publiés



### Évolution du nombre d'achats publics de travaux effectués entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



## -2,5%

d'appels d'offres publics de travaux publiés entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Contrairement à leurs montants, le nombre d'achats publics de travaux subit une baisse continue depuis le printemps 2023. La commande publique, pour des achats de travaux, affiche ainsi une baisse de son volume de -3% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 par rapport à un an plus tôt et place le niveau des neuf premiers mois de 2024 à -2,5% par rapport aux mêmes mois de 2023. Cette différence entre valeur et volume de la commande publique peut s'expliquer par l'inflation, qui fait mécaniquement progresser les coûts des projets, par un moindre allotissement des achats de travaux, ce qui fait à la fois baisser le nombre de marchés passés et augmenter leur montant, ainsi que par la nature même de certains projets (dans un contexte de resserrement économique, priorité est probablement donnée au lancement de projets plus structurants).

- Tous les acheteurs affichent, en volume, une baisse de leurs achats publics de travaux en 2024. Les conseils territoriaux par exemple, amputés d'une partie de leurs recettes avec la chute des transactions immobilières, peinent à relancer leurs investissements et ne dépassent toujours pas leur (faible) niveau de 2023. Seul le pôle local présente un sursaut au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 (+7% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023), mais celui-ci ne permet pas de compenser les pertes des deux premiers trimestres et laisse le bilan des neuf premiers mois de 2024 à -0,5% par rapport aux mêmes mois de 2023.
- Le comportement des acheteurs publics diffère selon les territoires de la région. Le département des Hautes-Alpes présente par exemple une nette hausse du nombre d'achats publics de travaux entre janvier-septembre 2023 et janvier-septembre 2024, quand la valeur de ces achats diminue de -21% sur la période. À l'inverse, dans le Var, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence et en Vaucluse, les achats publics de travaux baissent en volume sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport aux mêmes mois de 2023, parfois nettement comme en Vaucluse, alors qu'ils progressent assez significativement en valeur sur la même période. Au final, seul le département des Alpes-Maritimes affiche une hausse de ses achats publics de travaux en 2024, en volume (+1%) comme en valeur (+14%).

Source : Vecteur Plus

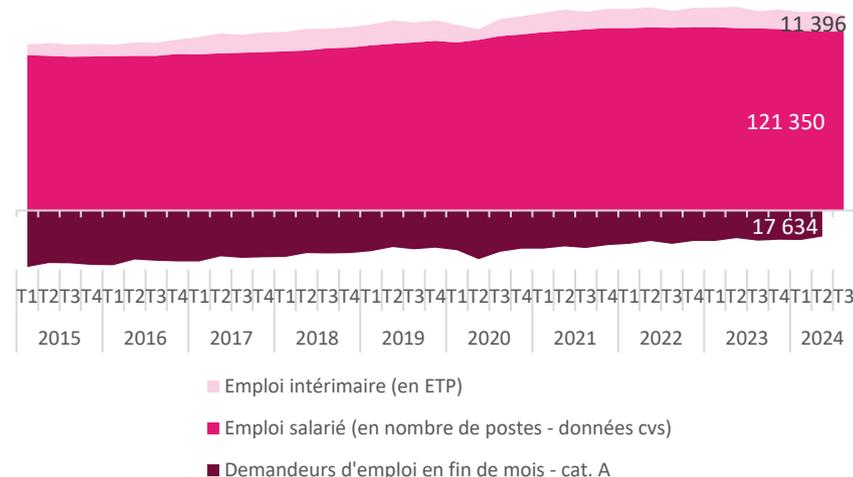




## ➤ Le marché de l'emploi impacté par le ralentissement économique

Emploi dans la Construction		Évol. 1 an
Nombre de postes salariés (à fin sep. 2024)	121 350	-1,8% ▼
Nombre d'intérimaires (en équivalent temps plein - moy. 3e trim. 2024)	11 396	-3,3% ▼
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (à fin juin 2024)	17 634	-5,7% ▼

Nombre de postes salariés, d'intérimaires (en équivalent temps plein) et de demandeurs d'emploi (catégorie A) à chaque fin de trimestre dans la Construction



Alors que le nombre de postes salariés dans la Construction a progressé sans interruption depuis fin 2015, même lors de la crise Covid, l'emploi salarié s'est stabilisé en 2022 et décroît même légèrement depuis l'été 2023. Ainsi, en septembre 2024, le nombre de postes salariés dans le secteur Construction régional s'affiche 2% sous son volume de septembre 2023.

L'emploi intérimaire, considéré comme la variable d'ajustement de la main-d'œuvre pour faire face aux variations d'activité, a de son côté été moins sollicité par les entreprises de la Construction de la région ce trimestre qu'il y a un an. Un recul également visible en vision de long-terme, puisque le recours à l'emploi intérimaire a reflué de -3,6% en moyenne sur les douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

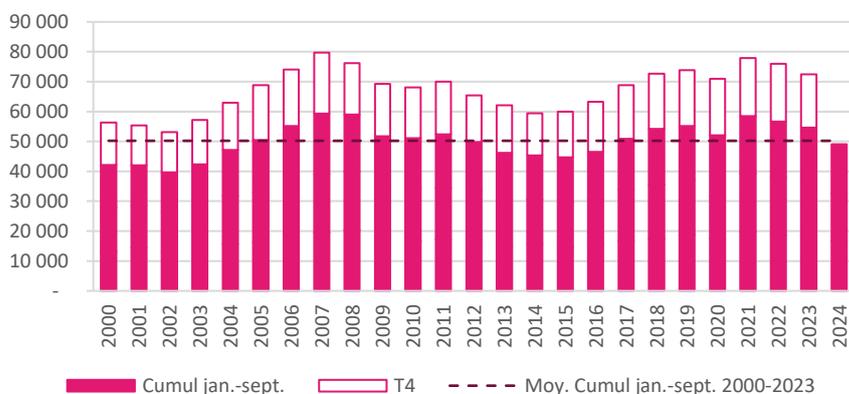
Dans le même temps, le stock de demandeurs d'emploi en catégorie A (c'est-à-dire les personnes sans activité et tenues de chercher un emploi, donc disponibles immédiatement) dans le secteur Construction continue de s'assécher : il cède ce trimestre encore 6% de son volume du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. Le nombre de demandeurs d'emploi dans la Construction a ainsi perdu plus de 20 000 unités en neuf ans dans la région, signe que les sorties de chômage restent bien plus nombreuses que les entrées.

Malgré donc un léger retournement de tendance dans la croissance de l'emploi, ces trois indicateurs suggèrent malgré tout une forme de résilience du secteur Construction, en dépit de la nette baisse d'activité, notamment observée du côté du logement neuf. Il n'y a en effet pas, à ce jour, de grandes vagues de licenciement ; les entreprises de la Construction semblent plutôt encore adeptes d'un statu quo, en ajustant à la marge leurs permanents (non-remplacement de départs à la retraite ou de départs volontaires, non-renouvellement de contrats temporaires, mise en activité partielle) tout en maintenant une « réserve » constante de ressources avec l'emploi intérimaire. La résilience du secteur Construction, comme probablement la crainte de ne plus réussir à recruter lorsque l'activité redémarrera, expliquent cette stabilité de l'emploi.

Corolaire au maintien de l'emploi dans une période de ralentissement de l'activité, les intentions d'embauche reculent : au cumul sur les neuf premiers mois de 2024, les déclarations préalables à l'embauche enregistrées par l'URSSAF dans le secteur Construction se sont repliées de -10% par rapport à la même période de 2023, avec un 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 orienté à -9%, soit les neuvième, dixième et onzième trimestres consécutifs de baisse en glissement annuel. Tous les contrats sont concernés par cette baisse, avec toutefois une intensité légèrement moins marquée pour les CDD de courte durée (moins d'un mois), signe d'une certaine frilosité dans le secteur.

Déclarations préalables à l'embauche dans la Construction	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Nombre total de DPAE	15 930	-8,7% ▼	49 040	-10,3% ▼
dont CDD courte durée (moins d'un mois)	2 260	+0,5% ►	6 810	-4,8% ▼
dont CDD longue durée (plus d'un mois)	5 560	-13,0% ▼	17 260	-13,8% ▼
dont CDI	8 110	-7,9% ▼	24 970	-9,2% ▼

Nombre de déclarations préalables à l'embauche recensées dans la Construction chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



**Note :** Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.

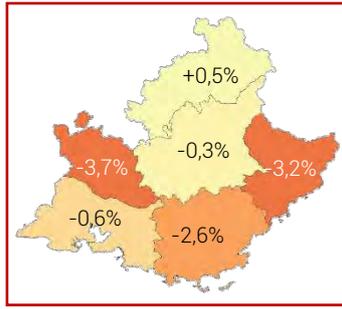
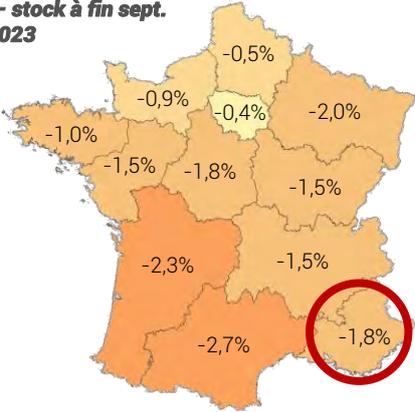
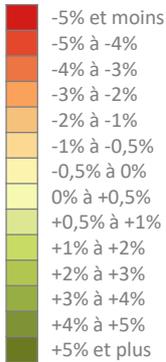
Sources : ACOSS-URSSAF / URSSAF – données cvs  
DARES – données brutes





Évolution annuelle du nombre de postes salariés, du nombre moyen d'intérimaires (en équivalent temps plein), du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et du nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans la Construction dans chaque région de France métropolitaine et les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

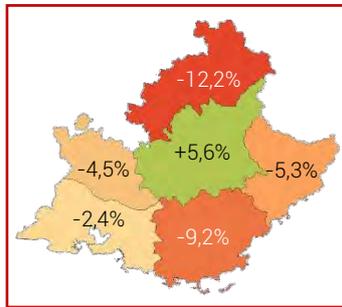
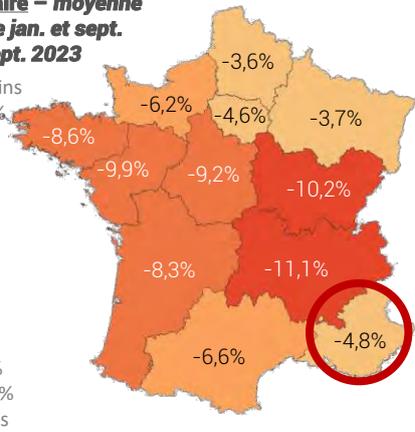
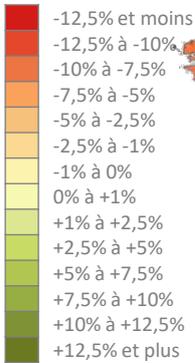
### Emploi salarié – stock à fin sept. 2024 vs sept. 2023



Moy France : -1,4%



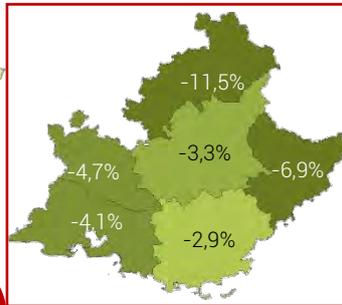
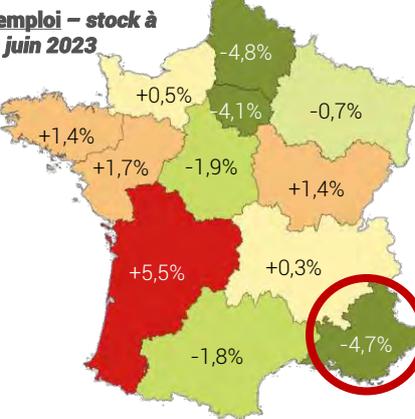
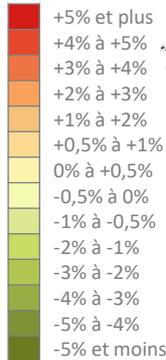
### Emploi intérimaire – moyenne mensuelle entre jan. et sept. 2024 vs jan.-sept. 2023



Moy France : -6,9%



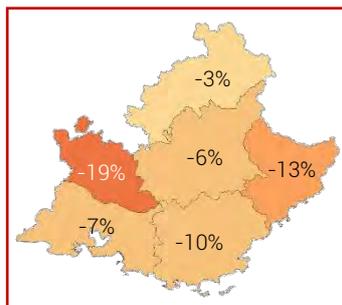
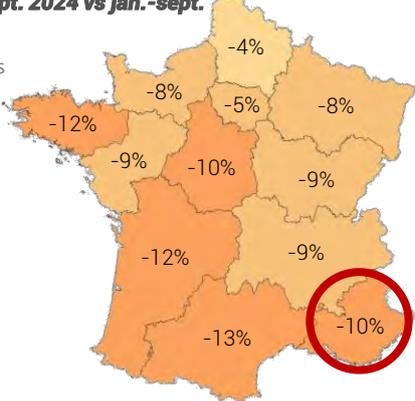
### Demandeurs d'emploi – stock à fin juin 2024 vs juin 2023



Moy France : -1,7%



### Déclarations préalables à l'embauche – cumul jan.-sept. 2024 vs jan.-sept. 2023



Moy France : -8%



- Le recul de l'emploi-salarié dans la Construction s'observe sur l'ensemble du pays, avec plus ou moins d'intensité. De même, toutes les régions affichent un net recul de l'emploi intérimaire en 2024 (à fin septembre) par rapport à un an plus tôt, ainsi qu'un fort repli des embauches. En revanche, la réponse à ce ralentissement de l'emploi sur le marché des demandeurs d'emploi n'est pas la même partout. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de demandeurs d'emploi a fortement progressé entre le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et le 1<sup>er</sup> semestre 2024. C'est également le cas dans les autres régions de l'ouest du pays, ainsi qu'en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, il continue de diminuer dans les autres régions de France, et même fortement en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les Hauts-de-France, témoignant d'un comportement disparate sur le marché de l'emploi selon les spécificités de chaque territoire.
- Les comportements diffèrent également lorsque l'on zoome dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le département des Hautes-Alpes est ainsi le seul de la région à enregistrer une progression de l'emploi-salarié en 2024 (à fin septembre), malgré un recul des intentions d'embauches. Il est aussi celui avec la plus forte baisse des demandeurs d'emploi. Le département des Alpes-de-Haute-Provence est de son côté le seul à enregistrer une progression de l'emploi intérimaire sur les neuf premiers mois de 2024, probablement en réponse aux travaux exceptionnels engagés suite aux intempéries de l'automne 2023. Malgré cela, l'emploi-salarié reflue légèrement dans ce département, de même que les intentions d'embauche. Dans les départements littoraux, les indicateurs de l'emploi sont tous mal orientés (à l'exception du chiffre des demandeurs d'emploi, selon le point de vue), même si le département des Bouches-du-Rhône semble un peu plus résilient (l'emploi-salarié fléchit faiblement et la baisse de l'emploi intérimaire est la moins forte de la région – hors Alpes-de-Haute-Provence évidemment). Le Vaucluse affiche de son côté la plus forte baisse de l'emploi-salarié et des embauches en 2024, conjugué à un emploi intérimaire tout aussi mal orienté qu'ailleurs et un stock de demandeurs d'emploi qui s'assèche avec la même intensité que sur le reste de la région.

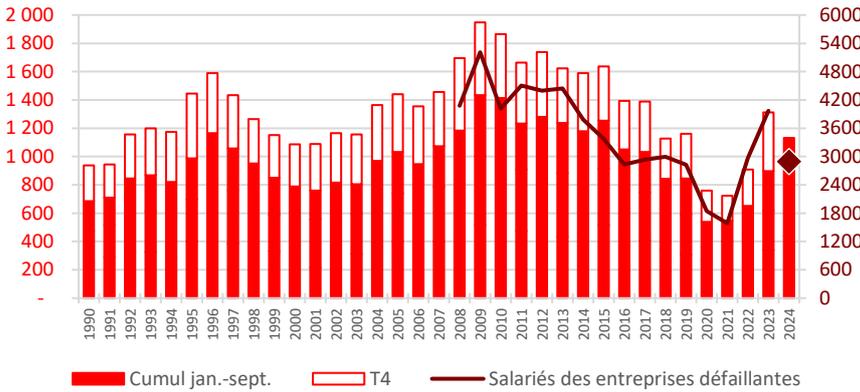
**Note :** Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.



## ➤ Les défaillances d'entreprises de la construction s'accroissent... ce qui n'empêche pas la croissance des immatriculations

Les défaillances d'entreprises de la Construction	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Nombre d'entreprises sous le coup de procédures judiciaires	310	+11% ▲	1 130	+26% ▲
Effectif salarié concerné par ces défaillances	780	-12% ▼	2 890	+8% ▲

Nombre d'entreprises de la construction sous le coup de procédure judiciaires chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



**+26%**

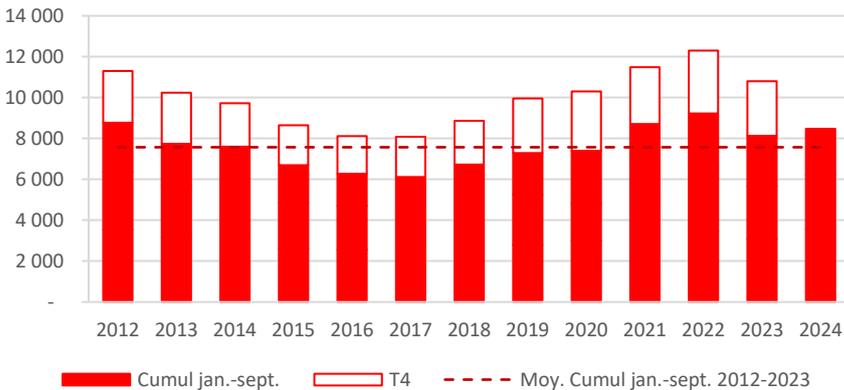
d'entreprises de la Construction défaillantes entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Après être tombées à un niveau historiquement bas en 2020 et 2021 suite aux confinements Covid, les défaillances d'entreprises de la Construction sont logiquement remontées en 2022. Mais si la hausse avait jusque là été plutôt contenue, les procédures se sont nettement accélérées en 2023, retrouvant des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis 6 ans. Et la dynamique s'accroît en 2024 : la Banque de France a recensé plus de 1 100 dossiers d'entreprises défaillantes dans la région sur les neuf premiers mois de 2024, un volume en hausse de +26% en un an. On se rapproche ainsi des niveaux enregistrés entre 2008 et 2015, précédente crise économique mondiale, témoignant d'un climat des affaires particulièrement difficile aujourd'hui pour les entreprises, soumises à la fois à un ralentissement économique et à la nécessité de rembourser le « quoi qu'il en coûte » gouvernemental (prêts, reports d'impôts et cotisations) mis en place pour oxygéner l'Économie pendant la crise Covid.

La hausse des défaillances entraîne mécaniquement une hausse de l'effectif salarié concerné : 2 900 salariés de la Construction sont en effet touchés par les procédures de leurs entreprises en 2024, en hausse de +8% en un an. On se rapproche là aussi des niveaux atteints entre 2011 et 2015, actant un climat des affaires très nuageux dans la Construction.

Les créations d'entreprises de la Construction	Au T3 2024	Évol. par rapport au T3 2023	Au cumul entre jan. et sept. 2024	Évol. par rapport à jan.-sept. 2023
Nombre d'entreprises créées	2 650	-9% ▼	8 470	+4% ▲
dont auto-entreprises	1 680	-8% ▼	5 430	+6% ▲

Nombre d'entreprises de la construction créées chaque année entre janvier et septembre puis au 4<sup>ème</sup> trimestre



**+4%**

d'entreprises de la Construction créées entre janvier et septembre 2024 par rapport à janvier-septembre 2023

Malgré ces défaillances, les créations d'entreprises de la Construction continuent de progresser dans la région : après un fort ralentissement en 2023 (-12% de nouvelles entreprises immatriculées par rapport à 2022), les immatriculations progressent de +4% sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023, et même de +6% pour celles avec le statut d'auto-entrepreneurs, se rapprochant dans les deux cas de leurs volumes records de 2021 et 2022. Au-delà d'une confiance robuste malgré un contexte économique difficile, ces créations d'entreprises peuvent surtout être le fait de salariés ou d'entrepreneurs ayant vu leur précédente entreprise mettre la clé sous la porte ; ces derniers retiennent donc leur chance, parfois en se spécialisant, souvent sous le statut d'auto-entrepreneur ou d'indépendant.

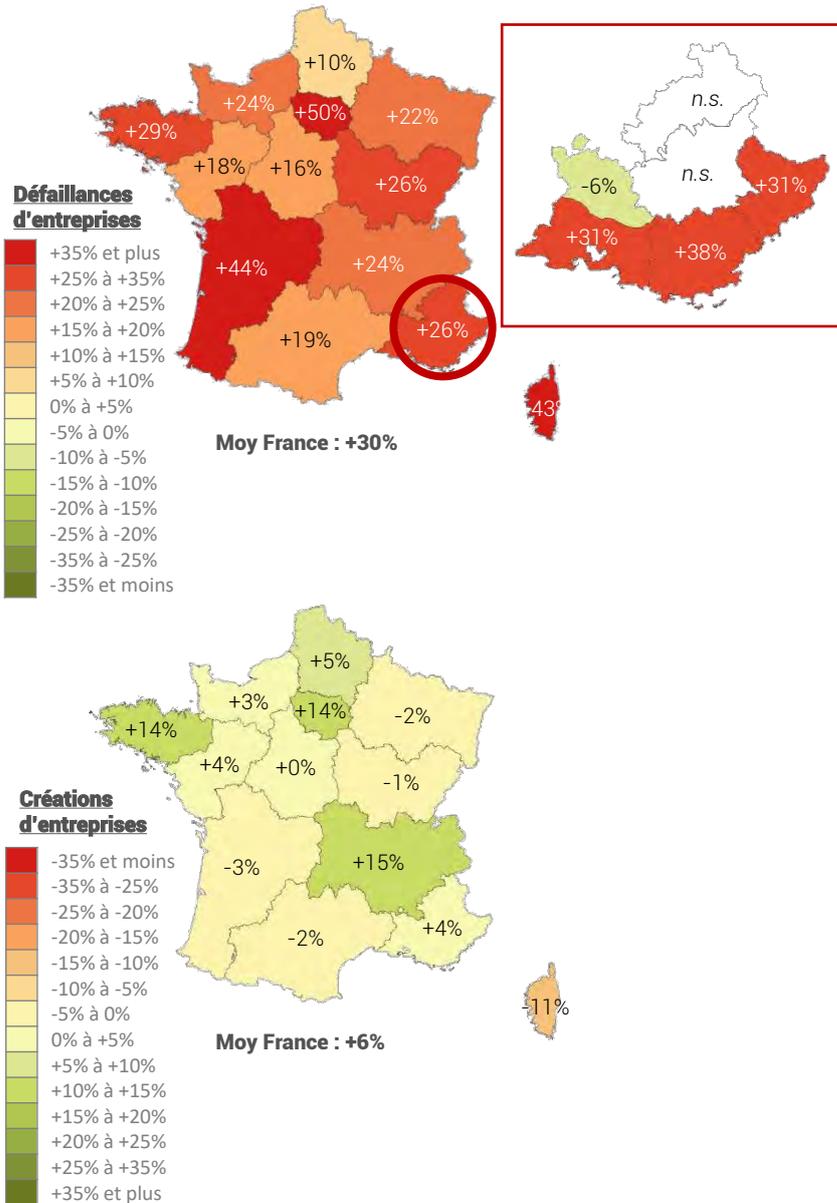
**Note :** Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.

Sources : INSEE/Banque de France – données brutes





Évolution du nombre d'entreprises défaillantes et du nombre d'entreprises créées entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 dans chaque région de France métropolitaine



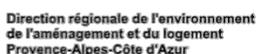
- Les défaillances d'entreprises de la Construction bondissent sur tout le territoire national sur les neuf premiers mois de 2024, avec des évolutions allant de +10% à +50% par rapport aux mêmes mois de 2023. Si, à l'échelle du pays, on reste globalement éloigné des niveaux records atteint lors de la crise de 2008 (-11% d'entreprises défaillantes enregistrées sur les neuf premiers mois de 2024 sur l'ensemble du pays par rapport au niveau moyen des mêmes mois de 2009 à 2016), certaines régions s'en rapprochent comme Provence-Alpes-Côte d'Azur (-10% par rapport au niveau moyen 2009-2016), voire les dépassent d'ores-et-déjà comme l'Île-de-France (+13%) ou la Corse (+17%). Et dans ces deux mêmes régions, plus Nouvelle-Aquitaine, le nombre de salariés concernés par ces défaillances dépasse nettement la moyenne enregistrée entre 2009 et 2016 (il reste inférieur ailleurs dans le pays même si le plafond se rapproche en Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie).
- Ces défaillances n'empêchent pas le tissu économique de se renouveler. Ainsi, les créations d'entreprises progressent de +6% entre janvier-septembre 2023 et janvier-septembre 2024 sur l'ensemble du pays, même si la dynamique reste négative dans certaines régions (Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Corse).

**Note :** Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.

Sources : INSEE/Banque de France – données brutes



Avec le concours des Membres de la CERC



Et avec le concours des Membres du GIE Réseau des CERC



Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

- SDES, Sit@del2
- SDES, ECLN
- Réseau des CERC, résultats enquête entretien-rénovation
- Enquête trimestrielle FNTP/INSEE
- Enquête trimestrielle FRTP/CERC PACA
- UNICEM
- ACOSS-URSSAF et URSSAF
- DARES
- INSEE
- Banque de France
- Vecteur Plus

